



PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueil Périscolaire et de Loisirs des Pâquerettes

2 rue de Barnet 92370 CHAVILLE



Directrice : Céline Brugnani

Directrice adjointe : Myriam Cauty

Préambule :

L'accueil de loisirs est un espace collectif, éducatif et récréatif. Il a pour vocation, outre le fait d'être un mode de garde sécurisé et sécurisant, de répondre aux besoins d'apprentissage du « vivre ensemble » tout en respectant l'individualité et la particularité de chaque enfant.

L'accompagner à devenir grand, lui permettre de s'exprimer et de s'épanouir, favoriser ou lui faire découvrir ses potentialités, favoriser la mixité et l'égalité, sont les différents rôles des temps extrascolaires.

L'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour travailler en cohérence avec les différents partenaires de la vie de l'enfant : École et Famille.

Ce contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, permet de donner du sens à nos actions et aux activités proposées.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs résulte d'une réflexion collective qui définit des objectifs et des moyens pour les atteindre. Il n'est jamais figé et doit s'adapter en permanence.



Table des matières

1. LE CONTEXTE.....	4
1.1 Présentation.....	4
Nature de l'Accueil :	4
Lieu.....	5
Locaux	5
Ressources de la commune :	6
L'équipe d'animation	7
1.2 Constat	9
2.CADRE PEDAGOGIQUE.....	10
2.1 Projet Educatif Territorial :.....	10
2.2 Objectifs généraux, Objectifs pédagogiques et Moyens du centre de loisirs.....	12
A : METTRE EN PLACE UN LIEU SECURISE, SECURISANT ET DE BIEN ETRE	12
B : RESPECTER LE RYTHME DE VIE DE L'ENFANT.....	13
C: FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL.....	14
D : COMPLETER L'APPORT CULTUREL ET SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT	15
3. FONCTIONNEMENT.....	16
3.1 Fonctionnement périscolaire :	16
3.2 UNE JOURNEE TYPE EN CENTRE DE LOISIRS	19
3.3 Vie quotidienne	20
3.4 Les rôles de chacun	22
Les missions de la Directrice	22
Les missions de la Directrice Adjointe	23
Les missions des animateurs	23
Les critères d'évaluation des animateurs sont les suivants	23
3.5 LES ACTIVITES.....	24
4. L'EVALUATION.....	25
5. SOINS, PAI.....	26
6. Annexes.....	27
Note aux parents rentrée 2023-24	29
Fiche Atelier	31

1. LE CONTEXTE

1.1 Présentation

Coordonnées de l'Accueil Collectif de mineurs :

Accueil périscolaire et Accueil de loisirs Pâquerettes

2 rue de Barnet

92370 Chaville

01-82-00-90-13 ou 06-24-69-27-84 ou c. Brugnoni@ville-chaville.fr

Nature de l'Accueil :

Périscolaire, Accueil collectif de mineurs 3-6 ans

Nom et coordonnées de l'Organisateur :

Mairie de Chaville-Service Enfance

1456 av. Roger Salengro 92370 CHAVILLE

N° de déclaration DDCS : 0920026AP000623-E01 (Hors périodes de vacances)

Capacité d'accueil :

170 sur les temps périscolaires (Cantine, Accueil périscolaire du soir)

74 sur le mercredi et les périodes de vacances

Horaires et répartition des effectifs :

Temps	Horaires	Effectif enfants (En moyenne)	Effectif encadrants
Accueil du matin	7h45-8h20	20	3
Pause méridienne	11h20-13h20	140	7
Accueil du soir	16h30-18h30	90	8
Accueil du mercredi	7h45-18h30	75	10
Accueil Vacances	7h45-18h30	72	10

Lieu

Il s'agit d'un groupe scolaire récent, inauguré en 2010, faisant partie d'un projet de rénovation plus vaste de réhabilitation du centre-ville. Nous partageons donc les locaux et une partie du matériel pédagogique (matériel de motricité, tricycles, jeux extérieurs achetés en commun avec l'équipe enseignante).

Les salles mises à disposition pour l'accueil de loisirs sont réparties sur trois étages.

Pour permettre un maximum de « libre circulation », l'étage du haut est plus particulièrement destiné au groupe des petits (salle de groupe et salle de sieste) et le rez-de-chaussée aux groupes des moyens et des grands sur le mercredi et les temps de vacances.

Locaux

2ème étage

- Hall d'entrée aménagé pour les temps d'accueil et les temps d'activité du matin et du soir (coins aménagés)
- 3 blocs sanitaires dont 1 dans la cour
- Un dortoir pour les moyens
- Un réfectoire
- Une cuisine que nous partageons avec les agents d'entretien et les ATSEMS.
- Un bureau pour l'équipe de direction.
- Une cour extérieure avec un préau et une structure de jeux permanente.
- Un local de rangement pour les tricycles, les trottinettes et les jeux extérieurs.
- Un jardin pédagogique (30m²), projet commun avec l'école, devant l'entrée du bâtiment.

3ème étage

- Une grande salle de motricité avec une structure permanente et du matériel commun à l'école et au centre de loisirs.
- Un dortoir
- Une salle d'activités (Groupe des petits, avec piscine à balles et matériel pédagogique).
- Un bloc sanitaire
- Une cour extérieure sans préau avec une structure de jeux permanente.

RDC

- Une salle d'Expression (Matériel de musique, vidéo...)
- Un bloc sanitaire
- Une réserve de matériel.

Ressources de la commune :

Équipements

La commune abrite 3 gares (Chaville Rive-Droite, Chaville Rive-Gauche et Chaville-Vélizy) qui permettent de se rendre à Paris (à Saint Lazare, Montparnasse et le RER C), ainsi que dans les villes avoisinantes.

Il convient d'ajouter la ligne 171 (RATP) reliant Versailles et Boulogne-Billancourt, la compagnie VEOLIA desservant le centre commercial de Vélizy 2. Il existe également un service de bus de proximité : le Chaville bus.

Sur le plan sportif, le stade Jean Jaurès est équipé d'un terrain de foot, d'une piste d'athlétisme, de deux gymnases et d'un dojo.

Un gymnase de type B ainsi que deux DOJO se situent à 5 minutes de la structure. Ils sont utilisables durant les périodes de vacances scolaires sur demande préalable.

Deux aires de jeux sont à proximité du centre.

Un poney club aussi se trouve à quelques minutes du centre.

La ville de Chaville est entourée par les bois : *la forêt domaniale de Meudon et la forêt de Fausse Repose*, accessibles à pied en moins de 10 minutes.

La structure se situant en centre-ville, nous disposons de commerces à proximité, alimentation, presse, poste etc.

Partenaires

Les parents.

L'équipe enseignante et les ATSEMS, partenaires privilégiés, avec qui la structure partage les locaux et une partie du matériel.

La société ELIOR, prestataire de service pour la restauration.

Les autres services municipaux (Techniques, la Maison de l'Enfance, Communication, Jeunesse...).

Les autres centres de loisirs de la commune (5 centres maternels et 3 centres élémentaires)

L'ATRIUM et sa bibliothèque.

Le Poney-Club (Centre équestre de Chaville)

L'association « Terre Happy » pour les intervenants spécialisés.

L'équipe d'animation

(Fonctions, diplômes et présences en fonction des temps périscolaires et extrascolaires.)

Le binôme de direction :

- Céline Brugnoni**-Directrice-Animatrice territoriale sur concours-PSC1 (*Présente midi, soir, Mercredi et Vacances*)
- Myriam Cauty-Directrice Adjointe**-BAPAAT-PSC1-BAFD en cours Brevet d'aptitude aux fonctions de directeurs. (*Présente midi, soir, Mercredi et Vacances*)

Les animateurs :

- Christophe Labrune**-BAFA (*Présent midi, soir, mercredi et Vacances*)
- Sabine Byleveld**-BAFA, PSC1 (*Présente le mercredi*)
- Christophe Phillips**-BAFA, PSC1 (*Présent midi, soir, mercredi et Vacances*)
- Meghan Jacomond**-Stagiaire BAFA (*Présente matin, midi, soir, mercredi et Vacances*)
- Soumia Ronci**-Stagiaire BAFA (*Présente midi, soir, mercredi et Vacances*)
- Tadeusz Veysset**-Stagiaire BAFA (*Présent midi, soir et mercredi*)
- Nicolas Buquet**-Non qualifié (*Présent midi, soir et mercredi*)
- Axel Philipps**-Non qualifié (*Présent mercredi*)

Pour les vacances

Une équipe d'animation est constituée pour chaque période de vacances en fonction des besoins (Nombre d'enfants inscrits). Il s'agit d'animateurs permanents de la ville, tous titulaires au minimum du BAFA. L'équipe est complétée par des animateurs vacataires.

Afin de diversifier d'avantage les activités proposées aux enfants, des intervenants spécialisés complètent l'équipe le mercredi matin.

Pour le centre de loisirs des Pâquerettes :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Cycle 5	Cycle 6
Centre équestre de Chaville	Intervenante spécialisée : Isabelle Messe	Association Terre Happy	Coordinateur environnement : Eric Laurent	Intervenante spécialisée : Aurélie Collet	Association Terre Happy
Poney	Yoga	Marionnettes	Atelier sensibilisation à l'environnement	Fabrication d'un livre	Marionnettes

1.2 Constat

Le public :

Le public se compose d'enfants d'âge maternel, nés en 2018, 2019, 2020.
Il s'agit d'un accueil mixte.

La majorité des enfants habite à proximité dans des appartements avec peu ou pas d'extérieur. Ils se déplacent, pour majorité, à pied.

Durant les vacances, le nombre d'enfants varie car les inscriptions peuvent être ponctuelles contrairement aux mercredis où les enfants sont inscrits sur une base forfaitaire et ce pour l'année.

Sur les temps périscolaires (Matin, Midi et Soir ; Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi), les enfants accueillis sont les enfants scolarisés sur l'école des Pâquerettes. Pendant les vacances et le mercredi, les enfants viennent de toutes les écoles maternelles de Chaville qu'elles soient publiques ou privées (Pâquerettes, Myosotis, Muguets, Jacinthes, Iris pour les écoles publiques, Saint-Thomas et Montessori pour les écoles privées).

Les origines culturelles et sociales des enfants sont très variées. Cela permet de favoriser les échanges interculturels et d'apprendre à vivre ensemble dans le respect de chacun.

Analyse et problématique :

Le retour du plan Vigipirate renforcé induit un changement dans nos pratiques et nous contraint à devoir renforcer la sécurité des entrées et sorties des enfants.

Les parents n'ont plus accès librement à la structure.

Beaucoup de PAI (Protocole d'accueil individualisé), de nombreux paniers repas ou de pathologies lourdes ainsi que des PPMS.

Groupe des petits : Groupe très hétérogène, tant sur le plan du langage, que de la motricité et de l'autonomie.

Groupe des moyens : Groupe très hétérogène, certains peu autonomes, enfants n'ayant pas ou peu le goût de l'effort.

Groupe des grands : Enfants très énergiques, volontaires mais parfois difficile à canaliser.

A cet âge, les enfants sont fragiles et il est important d'être disponible et vigilant.

Les différences culturelles vont permettre aux enfants de se découvrir et de les préparer à leur future vie citoyenne. Les différences sociales ne sont pas palpables et nous devons agir pour que tous les enfants se côtoient et apprennent à vivre ensemble.

Les ressources importantes de la commune permettent de proposer un large panel d'activités aux enfants et de satisfaire leurs envies.

C'est un âge important pour l'éveil des enfants.

Nous veillerons à mettre en place un projet pédagogique qui prennent en compte au maximum les besoins de chaque enfant en leur permettant au travers d'un aménagement de la journée et de la mise en place d'activités de s'épanouir, de grandir et de vivre dans un environnement riche, structuré et sécurisant.

2.CADRE PEDAGOGIQUE

2.1 Projet Educatif Territorial :

Le Projet Educatif Territorial a pour objectif de proposer à tous les petits chavillois un parcours d'activités éducatives variées et de qualité, avant et après le temps scolaire, en complémentarité des enseignements.

De contribuer à la réussite de chaque enfant, en lui faisant vivre des expériences individuelles et collectives de réussite, afin de l'aider à construire une estime de soi positive et une confiance en ses possibilités, nécessaires à son épanouissement global et au bon déroulement de son parcours scolaire.

Il s'agit en outre de :

- Aider les directeurs des structures et animateurs à donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie.
- Réduire les inégalités entre les enfants dans l'accès à la culture, au sport et au savoir.
- Permettre l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.
- Permettre à l'enfant de découvrir ses domaines de prédilection.
- Développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique des jeux individuels et collectifs.
- Développer la curiosité et l'esprit scientifique par l'expérimentation
- Développer l'aptitude à la communication en particulier par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
- Apprendre la connaissance de son corps et sa maîtrise par diverses activités physiques et sportives et d'éducation à la santé.
- Développer la sensibilité, la curiosité, et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Mise en œuvre du Projet Educatif Municipal

La pédagogie est basée sur les principes suivants : l'estime de soi, la socialisation, l'expérimentation, la créativité et l'ouverture sur le monde et son environnement.

Deux objectifs principaux

- Donner à chaque enfant la possibilité d'exercer pleinement son rôle de citoyen
- Favoriser son épanouissement individuel en lui permettant de développer ses potentialités sociales, intellectuelles, motrices et artistiques.

Les activités proposées aux enfants s'articulent donc autour de cinq grands domaines

- Activités d'expression
- Activités physiques et sportives
- Arts plastiques et activités manuelles ;
- Activités scientifiques
- Activités liées à l'environnement.

Expression

L'enfant développe sa sensibilité, son imagination et sa capacité de créer, ses facultés d'attention et de concentration, son esprit critique et son aptitude à exprimer des goûts et des choix.

Afin d'amener les enfants à rencontrer les arts, à éprouver des émotions et enrichir leur imaginaire, nous leur donnons les moyens de pratiquer des activités d'expression (théâtre, chant, danse, cirque, éveil musical etc.).

A noter qu'une activité peut regrouper plusieurs familles. Pour exemple : la course d'orientation regroupe une activité sportive et environnementale,

Physiques et Sportives

Nous proposons aux enfants des activités qui leurs permettent de développer leurs capacités sensorielles et motrices.

Artistiques / manuelles

Les activités manuelles sont pour l'enfant l'occasion d'agir sur son environnement avec ses mains en mettant en œuvre tout un ensemble de connaissances et de compétences pour atteindre un objectif : la réalisation d'un projet personnel. Elles permettent à l'enfant d'enrichir son imagination, sa créativité et de développer ses capacités psychomotrices : œil, main, pensée. Les activités manuelles permettent à l'enfant d'utiliser du matériel qu'il n'a pas l'occasion d'utiliser couramment en faisant appel à des nouvelles techniques et de nouveaux supports.

Scientifiques

Les activités scientifiques ou technique contribuent à fournir des réponses aux multiples questionnements de l'enfant sur lui-même et sur le monde qui l'entoure. En même temps, elles lui ouvrent d'autres champs de curiosité. Ces activités sont nourries en maternelle par le besoin d'agir, de découvrir et de connaître.

Découverte de l'environnement

Nous proposons aux enfants des activités favorisant l'observation et la compréhension du milieu naturel et humain dans lequel ils se trouvent. (La nature, les différents milieux, l'environnement et l'éducation sécurité/prévention des risques).

2.2 Objectifs généraux, Objectifs pédagogiques et Moyens du centre de loisirs

A : METTRE EN PLACE UN LIEU SECURISE, SECURISANT ET DE BIEN ETRE

Instaurer un cadre bienveillant, avec des règles qui permettent de vivre ensemble sereinement

- Donner une place à chacun en favorisant les petits groupes et les moments d'échanges sur les temps formels (activités, repas) et informels (temps d'accueils). Etablir des règles de vie comprises et admises pour et par tous.
- Veiller à être équitable et non exclusif. Veiller à l'attention et surtout la participation de tous.
- Développer les temps d'échanges collectifs pour apprendre à s'écouter et s'exprimer.

Répondre aux besoins fondamentaux des enfants (Physiologiques, affectifs, intellectuels)

- Instaurer un temps de repas convivial afin d'inciter l'enfant à manger de tout et en quantité suffisante
- Mettre en place un temps de sieste pour les plus petits, un temps calme pour les plus grands et permettre à chacun d'avoir la possibilité de se reposer quand bon lui semble.
- Favoriser un réveil échelonné et proposer des espaces aménagés calmes
- Veiller à ce que chaque enfant se lave les mains avant, après chaque repas et chaque passage aux toilettes
- Apprendre le jeu pour mieux grandir (Jouer seul, avec l'autre, les autres, librement, de manière encadrée)
- Mettre en place des activités d'éveil, de découvertes, d'apprentissage

Répondre aux exigences de sécurité des lieux d'accueil

- S'assurer de la mise en sécurité des lieux
- Délimiter les espaces autorisés et non autorisés
- Favoriser l'intégration de l'enfant en donnant des repères matériels, de lieux et de personnes
- Avoir connaissance des procédures d'évacuation et de mise en sureté.

B : RESPECTER LE RYTHME DE VIE DE L'ENFANT

Aménager des lieux où l'enfant puisse se sentir à l'aise et se reposer

- Proposer différents types de coins aménagés (jeux en accès libre, bacs de jouets, espace bibliothèque en libre accès sur les temps informels)
- Adapter le temps des activités en fonction des besoins
- Instaurer un temps de repos adapté en fonction de l'âge de l'enfant (sieste pour les petits, temps calme pour les plus grands)

Mettre en place un fonctionnement, une organisation

- Mettre en place une organisation, et une journée type différente selon les périodes scolaires ou de vacances.
- Définir des temps de cloisonnements et de décroisonnements en fonction des groupes d'âge
- S'adapter si possible au rythme du reste de la semaine (Temps de repas et de sieste identiques au temps périscolaire et scolaire)
- Avoir la capacité de modifier le fonctionnement selon l'évolution des enfants mais aussi en prenant en considération les bilans/retours des enfants et des adultes (animateurs et partenaires)

Accompagner les enfants à devenir grands

- Permettre aux enfants de circuler librement dans un espace défini au préalable.
- Inciter et encourager à « faire seul ». Accompagner l'enfant à devenir grand. (Se servir seul, s'habiller seul etc.)
- Permettre à l'enfant de choisir son activité parmi différentes disciplines. (Activités sportives, artistiques, environnementales scientifiques et d'expression).

C: FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Favoriser la « conscience de soi » au sein de la collectivité

- Instaurer des temps d'échanges, en forum par exemple, ou de façon plus individuelle sur des moments plus informels.
- Permettre à l'enfant de choisir son activité en fonction de ses envies, aspirations etc.
- Proposer des activités de coopération (jardinage, jeux traditionnels, jeux de société etc.)
- Participer aux ateliers proposés par la municipalité en lien avec les différents partenaires (Poney club, Maison de la Nature, Atrium, les autres centres de loisirs de la commune etc.)

Concilier individualité et collectivité, bien vivre ensemble

- Sensibiliser les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Transmettre des valeurs d'équité entre les genres.
- Développer la qualité des échanges tout au long de la journée en proposant des moments d'échanges où on s'exprime et on s'écoute.
- Instaurer ensemble des règles simples comprises et admises de tous
- Favoriser la socialisation de l'enfant par l'entraide et les jeux de coopération. Instaurer un climat d'équité, de bienveillance et de tolérance les uns envers les autres en multipliant les interactions.

S'assurer du respect des équipements de l'accueil

- Mettre à disposition des caisses de rangement à hauteur des enfants pour le petit matériel : jouets, puzzles, jeux de construction
- Respecter les règles (seul ou ensemble) ; on joue, on prête, on range etc.
- Elaborer avec les enfants un système de rangement grâce à des photos.
- Sensibiliser les enfants au respect du matériel en leur confiant des tâches ex : nettoyage des tables après l'activité.

D : COMPLETER L'APPORT CULTUREL ET SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT

Favoriser et valoriser l'expression orale et corporelle

- Développer la prise de parole lors des forums et laisser le libre choix des activités aux enfants.
- Proposer des activités d'expression : théâtre, mime etc.
- Proposer des parcours de motricité, des activités d'éveil corporel, faire découvrir à l'enfant ses capacités motrices, cognitives et émotionnelles.

S'ouvrir aux autres et au monde qui nous entoure

- Proposer des activités de découvertes originales et adaptées en fonction des besoins de l'enfant et en utilisant différentes pédagogies.
- Proposer des programmes équilibrés et variés couvrant les cinq domaines d'activités : sportives, artistiques, scientifiques, d'expression et environnementales.
- Sensibiliser les enfants à la nature et au développement durable en entretenant le jardin pédagogique des Pâquerettes, en proposant des sorties dans les bois ou bien encore en effectuant le tri et en proposant des activités recyclage.

Faire appel à l'imagination et la créativité des enfants

- Permettre à l'enfant de manipuler, transformer, créer, toucher en lui proposant différents types de matériaux. Aborder l'art de manière sensitive en proposant des activités de création (activités manuelles et arts plastiques).
- Sensibiliser les enfants à différentes techniques, et à l'art sous toutes ces formes : la danse, la peinture, le land art, le théâtre, le chant, l'art urbain etc.
- Proposer des sorties attractives, originales et diversifiées. Nous privilégierons le théâtre ou les spectacles vivants par exemple.

3. FONCTIONNEMENT

3.1 Fonctionnement périscolaire :

PAUSE MERIDIENNE

1^{er} service à 11h20 : Classes 1, 3 et 7

2^{ème} service à 12h15 : Classes 2,4,5 et 6

Pour les classes : 1, 3 et 7

11h20 : Prise en charge des enfants.

Chaque animateur se charge de faire l'appel de sa classe sur les listes ELIOR.

Une fois l'appel effectué, les classes 1, 3 et 7 passent aux toilettes dans les blocs sanitaires de leur étage. Le lavage des mains est obligatoire, avec du savon et sous contrôle de l'animateur et de l'ATSEM.

Après le passage aux toilettes, les enfants se rangent et se rendent au réfectoire. Cette déambulation peut s'effectuer de manière ludique, sous forme de chansons par exemple, mais toujours dans le calme.

Les enfants s'installent à table. Il est indispensable de veiller à la bonne tenue des enfants ; distribution des serviettes, assise correcte, on mange avec ses couverts pas avec les doigts, on apprend à débarrasser son assiette au milieu de la table. Le rôle de l'animateur est d'accompagner l'enfant vers plus d'autonomie, il devient acteur de son repas. Ce repas doit être un moment convivial et agréable, propice aux échanges et à la découverte de nouvelles saveurs. L'animateur se doit d'inciter les enfants à goûter tous les plats mais en aucun cas ne forcera un élève à manger.

La tenue de l'animateur doit être irréprochable : pas de casquette à l'intérieur des locaux, une tenue vestimentaire adaptée et une vigilance accrue quant au vocabulaire.

Il est indispensable de ne pas crier après les enfants, il existe plusieurs méthodes afin d'obtenir le calme avec une classe (chants, histoires, petits jeux etc.) Lever la voix peut s'avérer nécessaire mais ne doit en aucun cas devenir une habitude !

Après le repas, les enfants sont accompagnés aux toilettes dans les mêmes blocs sanitaires qu'avant le repas. Les enfants se rendent ensuite dans la cour de récréation.

A 13h10, deux animateurs et 3 Atsems vont coucher les petits dans leur dortoir. Les grands et leurs animateurs restent dans la cour.

A 13H20, l'enseignante prend le relais de l'animateur dans la cour.

En ce qui concerne le deuxième service, une fois l'appel des classes effectué à 11h20, les enfants sont conduits dans la cour de récréation, par des passages et des entrées différentes.

Le temps avant le repas est consacré au jeu et s'organise comme suit :

Si le temps le permet...	En cas de pluie...
-Cour de récréation avec toboggan, toupies géantes, roues, jeux de ballon, petits jeux traditionnels et surtout tricycles et trottinettes ! -Activités dans le hall d'accueil : coloriages, jeux de société, jeux de construction, contes etc.	-Jeux traditionnels en salle de motricité. -Activités dans le hall d'accueil : coloriages, jeux de société, jeux de construction, contes etc.

A 12h15, chaque animateur a la charge de faire ranger sa classe et d'obtenir le calme. Les enfants se mettent en rangs dans la cour, avant l'entrée dans le bâtiment. L'animateur et l'ATSEM accompagnent le groupe afin qu'ils ôtent et rangent les manteaux.

Les enfants se rendent aux toilettes, on ne se contente pas d'un passage des mains sous l'eau, on utilise cette formidable invention : le savon !

Toujours dans **le calme**, les enfants vont s'installer dans le réfectoire (environ 90 enfants). Comme pour le service précédent, les animateurs sont vigilants quant au respect des règles de bienséance à table. Les encadrants portent des gants ou utilisent les pinces pour servir les enfants. L'animateur déjeune à table avec les enfants dont il a la responsabilité. Les enfants ont pour consigne de réunir leurs couverts au milieu de la table, d'empiler les assiettes et les verres et de jeter les déchets dans une barquette prévue à cet effet. Les agents de la société ELIOR se chargent de débarrasser.

Une fois le repas terminé, la classe 2 quitte le réfectoire afin de se rendre dans la cour de récréation. Les classes 4,5,6 restent dans le réfectoire en attendant l'arrivée des maîtresses.

ACCUEIL DU SOIR

A 16h15, l'équipe d'animation se charge de préparer le goûter. (Répartition sur les tables, découpe des fruits si nécessaire, verres disposés et petites cuillères distribuées).

A 16h25, prise en charge des enfants dans les classes.

Passage aux toilettes, puis arrivée dans le réfectoire.

De 16h40 à 17h15, les enfants goûtent, ils sont accompagnés par les animateurs. Comme lors du déjeuner, les enfants sont incités à goûter à tout et à débarrasser la table.

Une fois le goûter terminé, les enfants passent aux toilettes toujours accompagnés par leur animateur.

A 17h15, un animateur se charge de l'accueil des parents à l'extérieur du bâtiment (Plan Vigipirate et protocole sanitaire).

Une pochette orange contenant les listings mairie est situé dans le tiroir du bureau d'accueil, l'animateur reporte les croix des listes de l'équipe enseignante sur ce listing et l'entoure lorsque l'enfant est pris en charge par une personne étant autorisée à le faire (Cf classeur/classe). Toute personne se présentant pour la première fois devra présenter sa pièce d'identité.

A partir de 17h15, chaque groupe est accompagné par son animateur, soit dans sa zone de cour, soit dans un espace de la grande salle périscolaire.

Sont proposés aux enfants, des jeux sportifs, des petits bricolages, des jouets, des jeux de construction, des jeux de société etc.

Depuis 5 ans, les enfants apprennent à trier leurs déchets. Une barquette pour les déchets alimentaires et une barquette pour les autres déchets sont mises à disposition des enfants au milieu des tables. Des poubelles de couleur différente permettent aux enfants, de faire le tri, et ainsi de donner une seconde vie aux déchets.

3.2 UNE JOURNEE TYPE EN CENTRE DE LOISIRS



7h45-9h

Accueil échelonné

Temps de jeux libres



10h30-11h30

Temps des ateliers en lien avec le thème du cycle



9h-10h

Temps de récréation puis Forum/Groupe
(Temps d'échanges, chants, Spectacle, jeux d'expression, réveil musculaire etc.)

Présentation des activités et ateliers



13h-14h30

Temps de repos

Activités calmes pour les grands
(Lecture, jeux de société, coloriage etc.)



11h30-13h

Repas en deux services

11h30-12h30 pour le groupe des petits

12h-13h pour le groupe des moyens et des grands



16h15-17h

Goûter



14h30-16h15

Temps des activités en lien avec le thème



17h-18h30

Départ échelonné avec temps animés
Jeux de société, petits bricolages, coins aménagés, jeux libres etc.

3.3 Vie quotidienne

Règles de vie

- Accrocher ses affaires aux porte-manteaux.
- Ne pas courir sur la structure.
- Communiquer poliment.
- Ne pas aller dans la cour sans un animateur.
- Respecter ses camarades.
- Respecter le matériel et son rangement (meublier, jeux, petit matériel etc.).

L'hygiène

- S'assurer que l'enfant a bien tiré la chasse d'eau et s'est bien lavé les mains après être passé aux toilettes.
- Se laver les mains le plus régulièrement possible.
- Respecter les sanitaires (pas de jeu d'eau).
- Changer les enfants si nécessaire (pipi, pluie etc.)

Les repas

- L'enfant doit se tenir correctement.
- Dans la mesure du possible, l'enfant mange et débarrasse seul (ses gestes peuvent être accompagnés par un animateur).
- L'enfant et l'adulte goûtent à tous les plats et en quantité suffisante pour être en pleine forme toute la journée.
- Dans la mesure du possible, respecter le rythme de chacun. Tous les enfants ne mangent pas à la même vitesse.

Les activités

- Préparer tout le matériel nécessaire aux activités.
- Anticiper ses actions pour ne pas retarder le groupe.
- Faire des choix dans sa conduite d'activité, les assumer.
- Rester attentif aux diverses réactions des enfants et ne pas hésiter à rebondir.

Rapports enfants / équipe d'animation

- Respect mutuel.
- L'animateur devra garder ses distances et ne pas oublier son statut d'adulte référent, même lorsqu'il s'amuse avec l'enfant.
- L'animateur devra toujours être disponible et à l'écoute de l'enfant.
- Agir toujours avec bienveillance.
- Si une situation vient à le dépasser, il doit passer le relai à un collègue et / ou en parler à la direction.

Rapports enfants / enfants

- Ils doivent se montrer respectueux les uns envers les autres.
- Ils doivent apprendre à jouer ensemble, coopérer et s'entraider.

Rapports animateurs / direction

- Communiquer. Instaurer des temps d'échanges informels et formels.
- Collaborer, s'entraider, travailler en équipe.

Rapports parents / équipe pédagogique

- Être disponible à l'accueil du matin et du soir (mais pas au détriment des enfants).
- Instaurer un dialogue avec les familles.
- Les informer en cas de problème sur la structure. En fonction de la gravité, le plus tôt possible ou le soir.

3.4 Les rôles de chacun

Les missions de la Directrice

La pédagogie :

- D'être le rédacteur et le garant de son projet pédagogique en lien avec le projet éducatif municipal.
- D'informer et de communiquer sur les événements des différents temps périscolaires et du centre de loisirs.
- D'associer les parents à la vie du centre.
- D'assurer l'accueil des enfants.

Gestion du personnel :

- De veiller à la cohésion de son équipe d'animation en prévoyant des temps de concertation.
- De déléguer et responsabiliser les animateurs dans différentes tâches.
- De mettre en place des valeurs communes (justice, politesse, respect etc.),
- De gérer les relations avec les différents partenaires (Prestataires de services, partenaires, municipalité, etc.),
- D'assurer un rôle d'animateur en soutien de son équipe,
- Participer et mener les évaluations individuelles et collectives de l'équipe,
- Former les animateurs et les stagiaires.

Gestion administrative :

- D'être le gestionnaire administratif, financier.
- De coordonner et gérer l'ensemble du personnel (temps de travail, congé etc.).
- Suivi des fiches sanitaires et des PAI.

Gestion de la sécurité :

- D'assurer l'accueil et le suivi des animateurs et stagiaires intervenant sur la structure,
- D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- De l'entretien régulier des lieux d'animation (rangement, hygiène, gestion de l'alimentaire etc.),
- De sensibiliser autour des consignes de sécurité,
- De déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de la structure,
- De s'assurer de la mise en application de la réglementation DDCS en vigueur.
- De respecter les normes d'encadrement et de sécurité.
- La mise en place d'exercices d'évacuation.

Les missions de la Directrice Adjointe

- De travailler en partenariat avec le directeur, de le seconder dans son action.
- De coordonner les équipes d'animation et de veiller au respect du projet.
- D'assurer l'accompagnement des animateurs qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre au centre.
 - De transmettre des connaissances, faire acquérir des savoir-faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
 - D'évaluer et d'aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
 - D'être l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet pédagogique.
 - D'organiser l'accueil des enfants avec le directeur.
 - D'assurer un rôle de formation continu des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.
 - D'organiser la gestion de la pharmacie et des denrées alimentaires.
 - D'assurer un rôle d'animateur.

Les missions des Animateurs

- D'élaborer des projets d'activités en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la ville.
 - D'être force de proposition lors des réunions pédagogiques.
 - D'animer des activités, adaptées à l'âge des enfants, dans les domaines artistiques, culturels, sportifs, environnementaux, techniques etc.
 - D'assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
 - De favoriser l'épanouissement de l'enfant.
 - D'être à l'écoute des enfants et se rendre disponible pour eux.
 - D'être à l'écoute et favoriser des relations de confiance avec les parents dans un respect réciproque.
- D'entretenir de bonnes relations professionnelles avec les différents partenaires (Enseignants, Elus, Prestataires etc.)
 - De favoriser une ambiance de travail positive.
 - De collaborer afin de faciliter le travail en équipe.
 - De respecter les consignes données par la hiérarchie.
 - De respecter la réglementation en vigueur de la DDCS.
 - D'être responsable de leur groupe tout au long de la journée.
 - D'informer la direction de tout événement survenu dans la journée
 - D'être un référent pour l'enfant.
 - De gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
 - De participer aux diverses réunions.

Les critères d'évaluation des animateurs sont les suivants

- Respect des horaires et des délais.
- Respect des locaux et du matériel.
- Intégration dans l'équipe (force de proposition, prise d'initiatives etc.).
- Capacité de communication.
- Respect et connaissance de la législation en vigueur et des consignes.
- Assiduité et présence, participation aux réunions.
- Relation avec les enfants (écoute, capacité d'adaptation, bienveillance etc.).
- Rôle d'animateur référent (notion d'exemplarité).
- Respect des objectifs fixés en début d'année.

3.5 LES ACTIVITES

Les permanentes

Elles concernent les coins aménagés et leur libre accès par les enfants (sous la vigilance d'un animateur) :

- Les coins calmes mixtes (ludothèque, bibliothèque, petites activités manuelles et dessin).
- Les coins dynamiques (voitures et garage, jeux de construction, piscine à balles etc.)

Les ponctuelles

Elles concernent les activités proposées par les animateurs.

Un programme d'activités est élaboré pour chaque cycle (période entre deux sessions de vacances) en fonction d'un thème choisi en réunion d'équipe.

Elles répondent aux objectifs pédagogiques.

Les ateliers

Chaque animateur devra proposer un projet d'activités sur chaque cycle. Il s'agit d'un projet suivi sur plusieurs mercredis.

Les partenariats et les projets

Les partenariats

Ils concernent des associations ou des structures municipales qui pourront intervenir auprès des enfants pour des sensibilisations sur des thématiques.

- Eric Laurent, Coordinateur enfance des actions d'éducation à l'environnement
- Association Terre Happy
- Poney Club de Chaville
- Atrium
- Les autres centres de loisirs de la ville

Les projets pour 2024 :

- Tous les centres de loisirs de Chaville travailleront sur le thème « Un cycle, un continent » (*Rappel des anneaux olympiques*)
- La semaine du TOP qui aura lieu au mois de février avec pour point d'orgue, un grand évènement réunissant tous les centres de loisirs de la ville autour des valeurs olympiques.
- Colore ta ville !
- Avec l'équipe enseignante :
 - Le Jardin pédagogique en commun
 - La fête des couleurs qui suit cette année le rythme des couleurs des anneaux olympiques (Thématique choisi par les centres de loisirs de Chaville en prévision des JO de Paris)
 - La grande lessive,
 - Carnaval

4. L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation du projet pédagogique permet de modifier et de faire évoluer les objectifs et le fonctionnement. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs. Tout au long de l'année nos actions auprès des enfants, des parents et de nos collègues seront évaluées, notamment lors des réunions d'équipe.

L'évaluation de l'équipe d'animation

Entretien individuel

Des entretiens individuels ont lieu une fois par an.

Lors de ces entretiens les animateurs feront un bilan oral de leur travail avec les différents acteurs de l'accueil (enfants, parents, collègues, direction etc.), sur leur besoins (formation, discussion, aide etc.) et sur leur perspective de travail pour la période à venir (ateliers, projet d'animation, autres projets etc.).

Nous ferons aussi de notre côté un bilan le plus objectif possible sur le travail de l'animateur. Nous évaluerons avec lui son action par rapport aux objectifs que nous nous étions fixés lors de l'entretien précédent.

Le stagiaire pratique BAFA

Le stagiaire BAFA travaille en collaboration avec l'équipe d'animation. Les stagiaires seront évalués par l'équipe de direction sur leurs savoirs, leur savoir-être, et leur savoir-faire. Des bilans seront établis pour l'accompagner.

En début de stage (fin du premier jour) un bilan de compétences est réalisé par le stagiaire et par le directeur (Annexes). En fonction des progrès ou lacunes relevés par chacun, des objectifs sont mis en place par le directeur et le stagiaire.

Un suivi régulier s'organise sur l'avancée des objectifs, les attentes et les acquis individuels. En fin de stage un bilan est effectué pour valider ou invalider le stage.

Les critères d'évaluations et de validations des stagiaires BAFA

Ils sont fixés par *l'Arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs* :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

La validation ou l'invalidation des stagiaires BAFA devra toujours être motivée, objective et explicative.

5. SOINS, PAI, PPS, PPMS

Soins

Un cahier est à disposition près de l'armoire à pharmacie. Il est important d'y inscrire le nom de l'enfant, la nature des blessures, les soins prodigués, la date et l'heure ainsi que la manière dont la transmission de l'information s'est effectuée.

Les numéros d'urgence sont affichés près du téléphone.

Une déclaration d'accident peut être transmise au service juridique de la ville.

En outre, nous ne sommes pas des professionnels de santé, en cas de doute, il est important de prévenir les parents, surtout en cas de choc à la tête.

PAI

Le projet d'accueil individualisé permet la prise en charge des enfants atteints de trouble de la santé. Ce document signé par le médecin scolaire, les parents, l'école et la municipalité, indique la procédure à suivre concernant la pathologie de l'enfant.

PPS

Le projet d'accueil personnalisé de scolarisation permet de définir le déroulement de la scolarité de l'enfant porteur de handicap.

Les retards parents

Si un enfant est encore présent après 18h30, l'animateur chargé de l'accueil le rassure et téléphone aux parents.

Les numéros de téléphone se trouvent dans les classeurs classe (Bureau de la directrice).

Les parents signent le cahier de retard.

Enfin, nous travaillons au quotidien **en équipe** avec différents partenaires : l'équipe enseignante, la société ELIOR, l'équipe des ATSEMS, les agents d'entretien etc. Il est important de veiller au respect de chacun et à l'importance du rôle de chacun.

6. Annexes

Bilan

Voici une liste non exhaustive de questions qui nous permettront d'évaluer le travail réalisé sur la structure de loisirs :

- Relire les objectifs et établir un constat.
- Est-ce que l'enfant passe de bonne journée ?
- Est-ce que l'enfant s'intègre bien ? Est-ce qu'il participe aux activités ?
- Est-ce que l'enfant respecte les consignes, le matériel et le range-t-il ?
- Est-ce que l'enfant participe à la vie en collectivité ?
- Est-ce que l'enfant s'approprie les coins aménagés ?
- Est-ce que nous perdons des affaires ?
- Est-ce que les animateurs sont disponibles ?
- Est-ce que l'animateur a bien intégré le fonctionnement ?
- Est-ce que l'animateur est polyvalent ? S'investit-il ?
- Est-ce que l'équipe de direction est disponible pour les animateurs ?
- Est-ce que nous sommes à l'écoute des partenaires ?

Ateliers d'animateurs et fiche type de préparations d'ateliers.

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement au préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Est à l'heure						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
Le fonctionnement						
Comment a été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisants ?						
Il y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, etc.) ?						
Comment a été la préparation des activités ?						
Comment a été la préparation et la gestion des sorties ?						

Comment ont été les intervenants extérieurs ?									
Comment a été la gestion des temps calme ?									
Comment a été la gestion des repas ?									
L'activité									
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants									
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques									
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants									
Anticipe et prépare ses activités									
S'implique dans l'activité									
Sait créer un « imaginaire »									
Sait gérer un temps calme									
Sait gérer un temps de repas									
Sait gérer un temps d'activité									
Sait gérer un temps de voyage									
Sait gérer un temps d'accueil									
Les relations / Le partenariat									
Sait prendre en compte les demandes des parents									
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat									
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades									
Travaille avec l'équipe de service									
Le projet									
Connaît la notion de projet									
Travaille avec une méthodologie de projet									
Partage les valeurs du projet									
Document www.pratiquesdanims.com @2005									

Note aux parents rentrée 2023-24

Chers parents,

Vous faites confiance au centre de loisirs des Pâquerettes pour accueillir votre enfant pour la première fois ou depuis bien plus longtemps et nous vous en remercions. L'équipe d'animation se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue !

Notre objectif : Faire de l'accueil de loisirs un lieu où vos enfants se sentent bien et viennent avec plaisir. Un lieu d'échanges, de jeux et de découvertes. Un environnement sécurisé et sécurisant pour s'épanouir, grandir, jouer et apprendre à vivre ensemble.

Afin que vos enfants puissent profiter pleinement de leur journée de loisirs et que vous ayez une idée de ce que nous avons envisagé pour eux, voici quelques informations qui vous seront utiles.

La capacité d'accueil, l'encadrement :

Pour la rentrée 2023, le centre de loisirs des Pâquerettes accueille 79 enfants le mercredi, répartis comme suit :

- 25 Petits
- 29 Moyens
- 25 Grands

Pour encadrer, accompagner, chouchouter, consoler parfois, mais surtout pour amuser, éveiller et faire découvrir, 5 animateurs et 5 animatrices :

- Christophe L., Meghan et Sabine pour le groupe des Petits
- Myriam (Directrice adjointe), Soumia, Christophe P., Axel, Tadeusz et Nicolas pour le groupe des Moyens/Grands

Les horaires :

Accueil des enfants le matin : De 7h45 à 9h

Accueil du soir : A partir de 17h et jusqu'à 18h30.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires. En dehors de ces créneaux, aucune entrée/sortie ne sera acceptée.

Les infos pratiques :

Comme vous le savez, la France accueille les Jeux Olympiques en 2024. Les centres de loisirs de Chaville ont donc décidé de travailler sur cette thématique. « Un cycle, un continent » sauf pour le premier cycle.

Les activités liées au PLAN MERCREDI débuteront le mercredi 27 septembre 2023. (Ateliers proposés par les animateurs + Intervenants spécialisés).

Le matin sera donc consacré aux ateliers.

Les enfants s'inscrivent dans un atelier en fonction de leurs aspirations et y participent sur tout le cycle (5 à 6 séances).

La proposition des animateurs sera complétée par des interventions extérieures tout au long de l'année (Cinéma, Yoga, Eveil musical, Poney Club de Chaville etc.).

L'après-midi sera consacré aux activités.

- Les enfants choisissent leur activité parmi les domaines suivants :
- Les activités scientifiques
- L'expression
- Les activités sportives
- Les activités artistiques
- Les activités liées à l'environnement et au développement durable

Le programme des activités par cycle, le projet pédagogique ainsi que le projet éducatif seront consultables sur le site de la ville très prochainement.

Enfin, merci d'adapter la tenue de votre enfant à la pratique d'activités qui parfois peuvent être malgré notre attention salissantes.

Merci de prévoir un petit sac à dos contenant une gourde, un change complet, le doudou, le tout noté au nom de votre enfant.

Si, malgré cette petite note des interrogations subsistent, nous restons à votre disposition par mail, par téléphone ou directement sur site.

Bonne rentrée à tous !

Céline Brugnoni

Directrice de l'Accueil de loisirs des Pâquerettes

C.Brugnoni@ville-chaville.fr

06-24-69-27-84 ou 01-82-00-90-13

NB : La fiche sanitaire est obligatoire, si vous ne l'avez pas transmise lors de l'inscription de votre enfant, merci de faire le nécessaire rapidement.

Fiche Atelier

Titre :

(Donne immédiatement du sens et détermine le type d'atelier proposé aux enfants)

Nom de l'animateur :

Accueil de loisirs :

Date :

Constat :

(Pourquoi je propose cet atelier : Je constate que ...ou j'ai envie de transmettre un savoir faire...)

Objectifs généraux :

(Les objectifs répondent à la question : Dans quel but ? Ils donnent du sens à nos actions. Ils doivent être mesurables, évaluables et compréhensibles par tous. Un objectif commence toujours par un verbe d'action : développer, jouer, faire découvrir, éveiller, créer, favoriser, apprendre etc.)

-
-
-

Séance 1 : Activité proposée-Déroulement

Séance 2 : Activité proposée-Déroulement

Séance 3 : Activité proposée-Déroulement

Séance 4 : Activité proposée-Déroulement